

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 12 août 2019 à 19h30 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

M. Robert Gauthier, Maire  
Mme Christina Béland, conseillère  
Mme Lucie Hamelin, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère

**ABSENTS :**

M. Roger Sylvestre, conseiller  
Mme Elaine Legault, conseillère

**ÉGALEMENT PRÉSENT :**

M. Benoît Gauthier, directeur général secrétaire-trésorier

**PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Mot de bienvenue du Maire

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**3. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

- 3.1 Adjudication du contrat pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet
- 3.2 Avis de motion et dépôt du Règlement d'emprunt 2019-004 pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet
- 3.3 Octroi du contrat pour les services de contrôle de la qualité pour le projet de mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet
- 3.4 Contrat pour des travaux de rapiéçage sur la route des Lacs, la rue Philibert et l'avenue Principale
- 3.5 Contrat pour des travaux correcteurs à la chaussée sur le 5<sup>e</sup> Rang dans le secteur du Lac Philibert
- 3.6 Abrogation du Règlement d'emprunt 2019-002 pour financer les travaux de prolongement de la ligne électrique sur un tronçon de 1,4 kilomètre en bordure de la route des lacs (route 351) sur le territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
- 3.7 Demande d'aide financière de Développement Saint-Élie-de-Caxton pour la Petite Fête

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Mot de bienvenue du Maire

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### **RÉSOLUTION 2019-08-199**

Sur proposition de madame Charline Plante appuyé par madame Lucie Hamelin  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal accepte l'ordre du jour en retirant l'item 3.5 Contrat pour des travaux correcteurs à la chaussée sur le 5<sup>e</sup> Rang dans le secteur du Lac Philibert.

Adoptée

### 3. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :

#### 3.1 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOMAINE OUELLET

#### ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA MISE AUX NORMES EN EAU POTABLE DU DOMAINE OUELLET

**ATTENDU** que la Municipalité a lancé sur SEAO, le 20 juin 2019, un second appel d'offres pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet, lequel s'est terminé le 22 juillet 2019;

**ATTENDU** qu'au terme de l'appel d'offres, six entreprises ont déposé des soumissions;

**ATTENDU** qu'après analyse des soumissions reçues par l'ingénieur responsable du dossier, le plus bas soumissionnaire conforme est la firme André Bouvet Ltée.

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'ingénieur d'octroyer le contrat au montant de 1 626 212,54\$, taxes incluses, si les conditions administratives et les budgets de la Municipalité sont respectés.

#### **RÉSOLUTION 2019-08-197**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCORDER** le contrat pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet au plus bas soumissionnaire, soit la firme André Bouvet Ltée, au montant de 1 626 212.54\$ taxes incluses.

Adoptée

### **3.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-004 POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOMAINE OUELLET**

#### **AVIS DE MOTION**

Madame Francine Buisson **DONNE AVIS DE MOTION** qu'à cette séance de conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour objet Règlement 2019-004 décrétant une dépense de 1 940 000\$ et un emprunt de 1 940 000\$ pour les travaux de mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

### **3.3 OCTROI DU CONTRAT POUR LES SERVICES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ POUR LE PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOMAINE OUELLET**

#### **CONTRAT AU LABORATOIRE DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR LA MISE AUX NORMES EN EAU POTABLE DU DOMAINE OUELLET**

**ATTENDU** que la Municipalité a lancé, le 26 juillet 2019, un appel d'offres pour retenir les services d'un laboratoire de contrôle des matériaux dans le cadre du chantier pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet;

**ATTENDU** qu'au terme de l'appel d'offres, quatre firmes ont déposé des soumissions, lesquelles étaient conformes au devis soumis par l'ingénieur responsable du projet de mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet.

#### **RÉSOLUTION 2019-08-198**

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCORDER** le contrat pour le contrôle des matériaux pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable du Domaine Ouellet au plus bas soumissionnaire, soit le laboratoire Englobe, au montant de 23 305,40\$ plus taxes.

Adoptée

### **3.4 CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE SUR LA ROUTE DES LACS, LA RUE PHILIBERT ET L'AVENUE PRINCIPALE**

#### **TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE DE LA CHAUSSÉE RUE PHILIBERT, ROUTE DES LACS ET AVENUE PRINCIPALE**

**ATTENDU** que des travaux de rapiéçage de la chaussée sont nécessaires à la suite d'un branchement d'eau potable sur la rue Philibert, d'une réparation sur la route des Lacs et le comblement de trous et fissures sur l'avenue Principale dans le secteur du lac Paterson;

**ATTENDU** que des soumissions ont été demandées à deux entrepreneurs pour faire ces travaux de rapiéçage;

#### **RÉSOLUTION 2019-08-199**

Sur proposition de madame Christina Béland appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCORDER** le contrat pour les travaux de rapiéçage sur la rue Philibert, la route des Lacs et l'avenue Principale au plus bas soumissionnaire, Pavage Gravel inc., au montant de 5 700\$ plus taxes.

Adoptée

**3.5 CONTRAT POUR DES TRAVAUX CORRECTEURS À LA CHAUSSÉE SUR LE 5<sup>E</sup> RANG DANS LE SECTEUR DU LAC PHILIBERT**

Item reporté à une séance ultérieure.

**3.6 ABROGATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-002 POUR FINANCER LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SUR UN TRONÇON DE 1,4 KILOMÈTRE EN BORDURE DE LA ROUTE DES LACS (ROUTE 351) SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

**ABROGATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-002 POUR FINANCER LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SUR UN TRONÇON DE 1,4 KILOMÈTRE EN BORDURE DE LA ROUTE DES LACS (ROUTE 351) SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

**ATTENDU** que la municipalité doit apporter des modifications à son projet de règlement d'emprunt pour financer le prolongement de la ligne électrique de la route des Lacs, à telle enseigne que certaines dispositions du règlement devront être soit retirées soit amendées;

**ATTENDU** que la Municipalité doit également faire valider les nouvelles dispositions par le MAMH.

**RÉSOLUTION 2019-08-200**

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Christina Béland  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ABROGER** le règlement d'emprunt 2019-002 intitulé « Règlement d'emprunt 2019-002 règlement décrétant une dépense de 200 00\$ et un emprunt de 200 000\$ pour financer les travaux de prolongement de la ligne électrique sur un tronçon de 1,4 kilomètre en bordure de la route des Lacs (route 351) sur le territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton », lequel a été adopté le 3 juin 2019 (résolution 2019-06-132).

Adoptée

**3.7 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON POUR LA PETITE FÊTE**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON POUR LA PETITE FÊTE 2019**

**ATTENDU** que l'organisme Développement Saint-Élie-de-Caxton a fait une demande de soutien financier pour la 15<sup>e</sup> édition de la Petite fête;

**ATTENDU** l'importance de cette activité pour la Municipalité;

**ATTENDU** l'implication de la Municipalité dans cette activité (épluchette de maïs, fermeture des rues, prêt des abris, prêt de la fontaine caxtonienne, présence des employés, etc.).

#### **RÉSOLUTION 2019-08-201**

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCORDER** une aide financière à l'organisme Développement Saint-Élie-de-Caxton d'un montant de 1 000\$.

Adoptée

### **3.8 MANDAT POUR L'INSPECTION DE LA STRUCTURE DU GARAGE DE LA CULTURE**

#### **MANDAT À PLURITEC POUR L'INSPECTION STRUCTURALE DU GARAGE DE LA CULTURE**

**ATTENDU** que la Municipalité s'apprête à entreprendre divers travaux de rénovation, dont le remplacement des ouvertures, au Garage de la culture;

**ATTENDU** qu'il a été observé des fissures entre les blocs de béton autour d'une fenêtre du bâtiment;

**ATTENDU** qu'une inspection structurale du Garage de la culture est nécessaire avant d'entreprendre les travaux et, au besoin, procéder aux travaux correcteurs recommandés par l'ingénieur.

#### **RÉSOLUTION 2019-08-202**

Sur proposition de monsieur Roger Sylvestre appuyé par madame Francine Buisson  
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ACCORDER** à la firme Pluritec Ingénieurs-conseils le mandat de procéder à une inspection structurale du Garage de la culture et de faire des recommandations sur l'état structural du bâtiment à la municipalité pour le montant de 1 450\$ plus taxes.

Adoptée

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Une période de questions et suggestions est accordée aux citoyens(nes) présents de 19h55 à 20h15.

### **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Lucie Hamelin propose de lever l'assemblée à 20h15.

---

Robert Gauthier, maire

---

Benoît Gauthier  
Directeur général, secrétaire-trésorier